

La hausse de l'aide indirecte à la presse est un investissement pour notre démocratie

La diversité et la rentabilité du paysage médiatique suisses sont confrontées à de grands défis. L'aide indirecte à la presse permet d'éviter le déclin des maisons d'éditions locales et régionales particulièrement touchées, et de les soutenir dans leur nécessaire mutation numérique. C'est précisément en période d'incertitude que nous investissons, ainsi, dans l'avenir de notre démocratie.

La situation économique du paysage médiatique suisse se détériore progressivement. Le nombre de publications et de journalistes salarié-es est en baisse depuis des années¹. Ces derniers mois, même les grandes entreprises de médias ont commencé à faire des économies à la pelle : en été 2024, Tamedia a annoncé la plus grande suppression de postes de l'histoire des médias suisses, tandis qu'en novembre la SSR a présenté un programme d'économies d'environ 270 millions de francs jusqu'en 2029².

Au-delà de ces gros titres, la pression des mesures d'économie s'exerce également sur les petites maisons d'édition qui travaillent au niveau local et régional. Rien que dans le canton de Fribourg, plusieurs entreprises médiatiques ont dû se serrer la ceinture ces cinq dernières années. Des postes ont été supprimés à RadioFr, aux Freiburger Nachrichten, ainsi qu'aux éditions St-Paul Médias, et l'année dernière, Radio Kaiseregg a dû cesser d'émettre après 23 ans. Malheureusement, cette évolution est emblématique de la diversité médiatique de la Suisse rurale.

Par conséquent, moins de place est accordée aux voix et aux informations locales et régionales. Il ne faut pas oublier le rôle important que jouent les médias locaux et régionaux dans notre système fédéraliste, en matière de politique étatique et démocratique. S'ils disparaissent, personne ne s'engouffrera dans la brèche pour rendre compte de sujets sociaux et politiques locaux. La population rurale et montagnarde en particulier est ainsi de plus en plus marginalisée, ce qui constitue un défi pour la cohésion de notre pays.

Bien que les électrices et les électeurs aient rejeté le paquet de mesures en faveur des médias le 22 février 2022, l'intention de soutenir les petits éditeurs n'a pas été contestée. Pour cette raison, j'ai lancé peu après une initiative parlementaire visant à augmenter temporairement l'aide indirecte à la presse. Cette initiative vise à soutenir les petits et moyens éditeurs dans leur mutation structurelle vers davantage d'offres

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/medias/aspects-economiques/activite-professionnelle-domaine.assetdetail.32159839.html>

² <https://www.republik.ch/2024/09/25/chronologie-der-schweizer-medienkonzentration>

numériques, en prenant en charge une partie de leurs frais de distribution sur une période de sept ans.

L'idée sous-jacente se trouve dans les raisons de la pression massive exercée sur les économies dans le secteur des médias. La numérisation a fondamentalement modifié le marché publicitaire. Alors que les recettes de la publicité classique dans la presse écrite diminuent, la publicité numérique progresse. Les éditeurs doivent par conséquent s'adapter à cette nouvelle donne. D'un point de vue libéral, il est tout à fait possible de critiquer les médias qui ont reporté, ou tout simplement manqué, le passage nécessaire à davantage d'offres numériques. En même temps, les petits éditeurs locaux ou régionaux manquent souvent de moyens financiers pour assurer leur transition. Une augmentation temporaire et limitée aux petits éditeurs des contributions de l'aide indirecte à la presse leur donne une dernière chance de changer de structure. Il n'existe pas d'alternative, réalisable à court terme, à cet investissement en faveur de la pérennité de notre diversité médiatique.

Dans ce contexte, la réduction de moitié de l'aide indirecte à la presse à 25 millions de francs, proposée par le Conseil fédéral dans le cadre du paquet d'allègement budgétaire 27, est irresponsable. Si ce paquet de mesures devait être réalisé, il aurait des conséquences potentiellement désastreuses sur notre diversité médiatique. En 2024, 147 titres de la presse régionale et locale et 913 titres de la presse associative et des fondations pouvaient bénéficier d'une distribution à prix réduit³.

Lors de la session de printemps, le parlement aura la possibilité de prendre une décision finale sur l'augmentation de l'aide indirecte à la presse. L'adoption de mon initiative parlementaire permettrait de mettre en place une solution transitoire pragmatique et réalisable à court terme pour le maintien de la presse locale et régionale. En ces temps de plus en plus incertains, ce serait un signe fort pour la protection de notre diversité médiatique, et donc pour le renforcement de notre démocratie.

-Christine Bulliard-Marbach-

³ <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/91560.pdf>